

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE
VISANT LES ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACQUISITION
D'ACTIONS REMBOURSABLES (BSAARS) DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR
STRYKER FRANCE MM HOLDINGS SAS



PRÉSENTÉE PAR



BNP PARIBAS
CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE STRYKER FRANCE MM HOLDINGS SAS



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de Stryker France MM Holdings SAS a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 14 novembre 2017, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de Stryker France MM Holdings SAS.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Stryker France MM Holdings SAS sur les actions et les BSAARS Vexim, visée par l'AMF le 14 novembre 2017 sous le numéro 17-585, en application d'une décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Des exemplaires du présent document ainsi que de la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Stryker (www.stryker.com), et peuvent être obtenus gratuitement auprès de :

Stryker France MM Holdings SAS
Avenue Satolas Green Zone d'Aménagement Concerté
69330 Pusignan
France

BNP Paribas
4 rue d'Antin
75002 Paris
France

Un communiqué de presse sera diffusé au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, conformément aux dispositions des articles 231-28 et 221-3 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	PRÉAMBULE	2
2.	INFORMATIONS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT	
	L'INITIATEUR	3
2.1	Informations générales concernant l'Initiateur	3
2.1.1	Dénomination sociale	3
2.1.2	Siège social	4
2.1.3	Forme juridique et nationalité	4
2.1.4	Registre du commerce et des sociétés	4
2.1.5	Durée	4
2.1.6	Objet social	4
2.1.7	Exercice social	4
2.2	Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	4
2.2.1	Capital social	4
2.2.2	Forme des actions	4
2.2.3	Cession et transmission des actions	5
2.2.4	Droits de vote	5
2.2.5	Répartition du capital social et contrôle	5
2.2.6	Autres titres et droits donnant accès au capital	6
2.3	Administration et commissariat aux comptes de l'Initiateur	6
2.3.1	Organes sociaux et de direction	6
2.3.2	Commissariat aux comptes	6
2.4	Informations concernant l'activité et les informations financières de	
	l'Initiateur	7
2.4.1	Activités principales	7
2.4.2	Faits exceptionnels et litiges	7
2.4.3	Salariés	7
2.4.4	Patrimoine – situation financière – résultats	7
2.4.5	Coûts et modalités de financement de l'Offre	8
3.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CONTROLANT	
	L'INITIATEUR	9
3.1	Renseignements de caractère général concernant Stryker Corporation	9
3.1.1	Présentation	9
3.1.2	Date de constitution	9
3.1.3	Exercice social	9
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital social de Stryker	
	Corporation	9
3.2.1	Capital social	9
3.2.2	Droit de vote	9
3.3	Organes d'administration et de direction de Stryker Corporation	9
3.3.1	Conseil d'administration	9
3.3.2	Dirigeants	10
3.4	Aperçu des activités de Stryker Corporation	11
3.5	Salariés	12
3.6	Informations financières relatives à Stryker Corporation	12
4.	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT	
	DOCUMENT	13

1. PRÉAMBULE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 233-1, 2°, 234-2 et 235-2 du règlement général de l'AMF, la société Stryker France MM Holdings SAS, société par actions simplifiée à associé unique dont le siège social est situé Avenue Satolas Green Zone d'Aménagement Concerté, 69330 Pusignan, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 533 240 255 (« **Stryker** » ou l'« **Initiateur** »), elle-même filiale indirecte à 100% de Stryker Corporation, société régie par le droit de l'Etat du Michigan (États-Unis), dont le siège social est situé 2825 Airview Boulevard, Kalamazoo, MI 49002, Etats-Unis d'Amérique et dont les actions sont admises aux négociations sur le New York Stock Exchange (« **Stryker Corporation** »), s'est engagée de manière irrévocable auprès de l'AMF à proposer aux actionnaires et titulaires de BSAARs de Vexim, société anonyme à conseil d'administration au capital de 815 724,80 euros, divisé en 8 157 248 Actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, dont le siège social est situé 8 rue Vidailhan – Bâtiment Hillz Plaza, 31130 Balma, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 488 629 783 (« **Vexim** » ou la « **Société** »), d'acquérir, dans le cadre de la présente offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») :

- la totalité des actions de la Société admises aux négociations sur Euronext Growth (anciennement Alternext Paris) sous le code ISIN FR0011072602, mnémonique « VEXIM » (les « **Actions** »), au prix unitaire de 20,00 euros ; et
- la totalité des BSAARs (tel que ce terme est défini à la section 2.5.1 de la Note d'Information) de la Société admis aux négociations sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0012353530, mnémonique « VEXIM BS », au prix unitaire de 3,91 euros.

Les Actions et les BSAARs sont ci-après désignés ensemble les « **Titres** ».

L'Offre fait suite à l'acquisition par Stryker, le 24 octobre 2017, de 4 115 151 Actions au prix de 20,00 euros par Action et de 170 745 BSAARs au prix de 3,91 euros par BSAAR auprès de plusieurs actionnaires et dirigeants de la Société, par voie de cession de blocs hors marché (l'« **Acquisition du Bloc** »).

A l'issue de l'Acquisition du Bloc, Stryker détenait directement 4 115 151 Actions représentant 50,45 % du capital et 50,06 % des droits de vote de Vexim sur la base d'un nombre total de 8 157 248 Actions et 8 221 029 droits de vote Vexim calculés en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, ainsi que 170 745 BSAARs (donnant droit à 113 830 Actions) représentant 41,52 % des BSAARs en circulation. Le dépôt du projet d'Offre, le 25 octobre 2017, est ainsi intervenu après le franchissement par Stryker du seuil de 50% du capital social et des droits de vote de la Société (D&I 217C2514 du 27 octobre 2017).

Il est précisé que conformément à l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF, l'Initiateur a acquis sur le marché, du 26 octobre 2017 au 13 novembre 2017 (inclus), 284 970 Actions et 76 362 BSAARs de la Société au prix de l'Offre de 20,00 euros par Action et 3,91 euros par BSAAR, représentant 3,49 % du capital et 3,47 % des droits de vote de la Société.

Au 13 novembre 2017, Stryker détient directement 4 400 121 Actions représentant 53,94 % du capital et 53,52 % des droits de vote de Vexim sur la base d'un nombre total de 8 157 248 Actions et 8 220 879 droits de vote Vexim calculés en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, ainsi que 247 107 BSAARs (donnant droit à 164 738 Actions) représentant 60,09 % des BSAARs en circulation.

L'Offre vise :

- la totalité des Actions non détenues par l'Initiateur :
 - qui sont d'ores et déjà émises, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre de 3 757 127 Actions (dont 10 515 Actions auto-détenues par la Société), représentant 46,06 % du capital et 46,48 % des droits de vote théoriques de la Société ;
 - qui seraient susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre, à raison (i) de l'exercice de BSAARs (soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximal de 109 407 Actions), (ii) de l'exercice de BSAs (tel que ce terme est défini à la section 2.5.2) (soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximal de 255 524 Actions), ou (iii) de l'exercice de BSPCEs (tel que ce terme est défini à la section 2.5.3) (soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximal de 471 530 Actions) ;
- soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre maximal d'Actions visées par l'Offre égal à 4 593 588 ; et
- la totalité des BSAARs en circulation non détenus par l'Initiateur, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date de la Note d'Information, un nombre de 164 111 BSAARs.

En dehors des BSAARs, des BSAs et des BSPCEs, il n'existe, à la connaissance de l'Initiateur, aucun autre droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

L'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF et sera ouverte pour une durée de quinze (15) jours de négociation.

L'Initiateur a l'intention de demander à l'AMF, dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de l'Offre, la mise en œuvre d'un retrait obligatoire afin de se voir transférer les Actions (à l'exception, le cas échéant, des Actions auto-détenues par Vexim) et/ou, le cas échéant, les BSAARs non apportés à l'Offre, si les conditions étaient réunies, moyennant une indemnisation de 20,00 euros par Action et 3,91 euros par BSAAR, étant précisé que cette procédure de retrait obligatoire entraînera la radiation des Actions et BSAARs du marché Euronext Growth.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, BNP Paribas, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

2. INFORMATIONS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'INITIATEUR

2.1 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « Stryker France MM Holdings SAS ».

2.1.2 Siègesocial

Le siège social de l'Initiateur est situé Avenue Satolas Green Zone d'Aménagement Concerté, 69330 Pusignan.

2.1.3 Forme juridique et nationalité

L'Initiateur est une société par actions simplifiée de droit français.

2.1.4 Registre du commerce et des sociétés

L'Initiateur a été créé en 2011 et est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 533 240 255.

2.1.5 Durée

La durée de l'Initiateur est fixée, sauf dissolution anticipée ou prorogation de sa durée, à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 27 juin 2110.

2.1.6 Objet social

L'Initiateur a pour objet, en France ou à l'étranger :

- la prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, par tout moyen, notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement et, la gestion desdites participations,
- toutes prestations de services en matière de ressources humaines, informatique, management, communication, comptabilité, administration, finance, juridique, marketing, ou achats envers les sociétés de son groupe,
- et généralement, toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser, directement ou indirectement, la réalisation.

2.1.7 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et s'achève le 31 décembre de chaque année.

2.2 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR

2.2.1 Capital social

A la date du présent document, le capital social de l'Initiateur est de 73 535 000 euros, divisé en 735 350 actions de 100 euros de valeur nominale, toutes de même catégorie, libérées en totalité de leur montant.

2.2.2 Forme des actions

Les actions de l'Initiateur sont toutes inscrites au nominatif.

2.2.3 Cession et transmission des actions

Les actions de l'Initiateur peuvent être cédées ou transmises librement.

2.2.4 Droits de vote

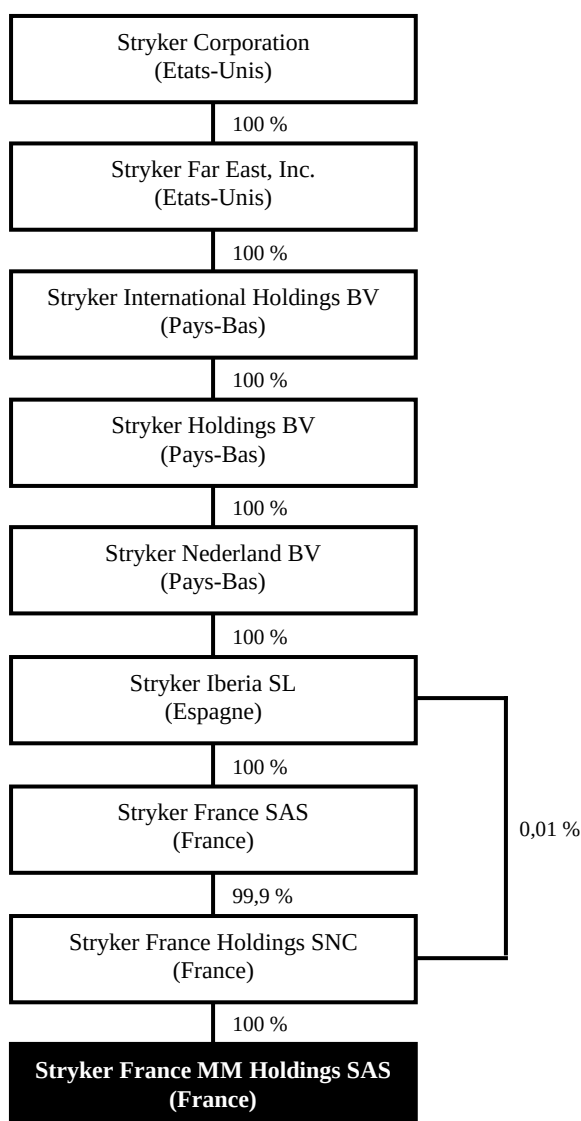
Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.

2.2.5 Répartition du capital social et contrôle

L'Initiateur est indirectement contrôlé à 100% par Stryker Corporation, une société régie par le droit de l'Etat du Michigan (États-Unis), dont le siège social est situé 2825 Airview Boulevard, Kalamazoo, MI 49002, Etats-Unis d'Amérique et dont les actions sont admises aux négociations sur le New York Stock Exchange (NYSE: SYK).

Une présentation générale de la société Stryker Corporation figure à la section 3 du présent document.

L'organigramme suivant montre la structure actionnariale de l'Initiateur à la date du présent document :



2.2.6 Autres titres et droits donnant accès au capital

Aucun titre donnant accès au capital de l'Initiateur n'a été émis.

2.3 ADMINISTRATION ET COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'INITIATEUR

2.3.1 Organes sociaux et de direction

2.3.1.1 Président

L'Initiateur est dirigé et représenté par un Président qui n'est pas nécessairement choisi parmi les associés.

Le Président peut être soit une personne physique, soit une personne morale. Le Président personne morale est représenté par son représentant légal. Lorsqu'une personne morale est nommée Président, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilité civile et pénale que s'ils étaient Président en leur propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

Les règles fixant la responsabilité des membres du conseil d'administration des sociétés anonymes sont applicables au Président de l'Initiateur.

A la date du présent document, le Président est Monsieur Guillaume Finck.

Il a été nommé pour la première fois par décision de l'associé unique du 9 décembre 2013 et ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions. Son mandat prendra fin lors de la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2.3.1.2 Directeur Général

L'associé unique de l'Initiateur peut nommer, pour une durée limitée ou illimitée, un ou plusieurs Directeurs Généraux. Seules les personnes physiques peuvent être nommées Directeurs Généraux.

A la date du présent document, aucun Directeur Général n'a été nommé.

2.3.2 Commissariat aux comptes

Par délibération de l'associé unique du 13 juin 2017, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes de l'Initiateur pour une période de six (6) exercices sociaux, soit jusqu'à la décision qui, en 2023, approuvera les comptes de l'exercice 2022 :

ERNST & YOUNG AUDIT
1-2 Place des Saisons – Paris la Défense 1
92400 Courbevoie
344 366 315 RCS Nanterre

Aucun commissaire aux comptes suppléant n'a été nommé.

2.4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIVITE ET LES INFORMATIONS FINANCIERES DE L'INITIATEUR

2.4.1 Activités principales

L'Initiateur est une société holding créée en 2011, dont l'activité principale est l'acquisition, la détention et la gestion de certaines participations du groupe Stryker en France.

A la date du présent document, l'Initiateur détient 53,94 % du capital et 53,52 % des droits de vote théoriques de la Société, ainsi que 60,09 % des BSAARs en circulation, par suite de l'Acquisition du Bloc et d'achats sur le marché depuis le dépôt de l'Offre.

A la date du présent document, l'initiateur ne détient aucune autre participation et n'exerce pas d'autres activités que la gestion de sa participation dans la Société.

2.4.2 Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe à la date du présent document, aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

2.4.3 Salariés

L'Initiateur n'a pas de salariés.

2.4.4 Patrimoine – situation financière – résultats

2.4.4.1 Bilan et compte de résultats simplifiés pour les exercices 2015 et 2016

Le bilan comptable simplifié de l'Initiateur pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 est le suivant :

Actif (en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actifs immobilisés	32 460	108 109 356
Disponibilités	0	54 398
Actifs circulants	59 869	1 389 405
Total	92 329	109 498 761
Passif (en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	30 010 000	30 010 000
Capitaux propres	(42 961 668)	23 858 523
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Dettes	43 032 908	85 640 238
- Dettes financières	43 019 948	85 624 989
- Dettes fournisseurs	12 960	15 249
Total	71 240	109 518 244

Le compte de résultat simplifié de l'Initiateur pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015, est le suivant :

(en euros)	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation	0	2
Charges d'exploitation	16 539	41 048
- Autres achats et charges externes	14 832	39 471
- Impôts, taxes et versements assimilés	101	94
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 606	1 474
- Autres charges	0	10
Résultat d'exploitation	(16 539)	(41 046)
Produits financiers	6	85 827
Charges financières	1 082 279	2 546 903
Résultat financier	(1 082 273)	(2 461 076)
Résultat courant avant impôts	(1 098 812)	(2 502 123)
Produits exceptionnels	42 375 000	18 621
Charges exceptionnelles	108 096 379	17 535
Résultat exceptionnel	(65 721 379)	1 086
Bénéfice net (perte)	(66 820 191)	(2 396 865)

2.4.4.2 Événements significatifs au cours des deux derniers exercices

Au cours de l'exercice 2016, dans le cadre d'une réorganisation interne, l'Initiateur a cédé sa filiale Stryker MM Technologies à Stryker Spine pour un montant de 42,4 millions d'euros. Par ailleurs, l'Initiateur a procédé au remboursement d'un prêt d'actionnaire d'un montant de 45,7 millions d'euros. L'Initiateur a constaté une perte de 65.7 millions d'euros sur l'exercice, liée à la baisse de valeur de son investissement dans Stryker MM Technologies. Les dettes constatées au cours de l'exercice résultent principalement de deux prêts intra-groupe auprès des sociétés Stryker Spine SAS et Stryker IFSC Designated Activity Company.

Au cours de l'exercice 2017, Stryker GmbH, alors associé unique de l'Initiateur, a souscrit à une augmentation de capital social d'un montant de 43,5 millions d'euros afin de permettre à l'Initiateur de rembourser les deux prêts intra-groupe mentionnés au paragraphe précédent, d'un montant de 37 millions d'euros et 5 millions d'euros respectivement. Au cours du mois d'octobre 2017, Stryker France Holdings SNC a acquis la participation de Stryker GmbH et est devenu ainsi l'actionnaire unique de l'Initiateur.

2.4.5 Coûts et modalités de financement de l'Offre

2.4.5.1 Frais liés à l'Offre

Le montant global des frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, incluant les commissions, honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques et comptables ainsi que de tous autres experts et consultants, et les frais de communication, est estimé à environ 3 400 000 euros, hors taxes.

2.4.5.2 Modalités de financement de l'Offre

L'acquisition de la totalité des Titres visés par l'Offre représentera, sur la base du prix de l'Offre de 20,00 euros par Action et 3,91 euros par BSAAR, un investissement d'un montant maximum (hors frais et dépenses liés à l'opération) de 91 871 760 euros.

L'Offre est financée au moyen d'un prêt intra-groupe accordé par Stryker France Holdings SNC, actionnaire unique de l'Initiateur.

Stryker France Holdings SNC dispose d'investissements dans un certain nombre de filiales opérationnelles, dont Stryker Spine SAS, Stryker Trauma GmbH ou encore Leibinger GmbH, pour un montant d'investissement total dépassant les 870 millions d'euros.

3. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CONTROLANT L'INITIATEUR

L'Initiateur est une société du groupe Stryker, indirectement détenue à 100% par Stryker Corporation, dont une présentation générale des activités est faite ci-dessous.

3.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT STRYKER CORPORATION

3.1.1 Présentation

Stryker Corporation est société régie par le droit de l'Etat du Michigan (États-Unis), dont le siège social est situé 2825 Airview Boulevard, Kalamazoo, MI 49002, Etats-Unis d'Amérique et dont les actions sont admises aux négociations sur le New York Stock Exchange (NYSE: SYK).

3.1.2 Date de constitution

Stryker Corporation a été constitué au Michigan en 1946.

3.1.3 Exercice social

L'exercice social de Stryker Corporation commence le 1^{er} janvier de chaque année et s'achève le 31 décembre de chaque année.

3.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE STRYKER CORPORATION

3.2.1 Capital social

A la date du présent document, le nombre d'actions de Stryker Corporation en circulation est de 374 592 375, de 0,10 dollars chacune, toutes de même catégorie.

Au 1^{er} janvier 2017, Stryker Corporation avait par ailleurs 14,9 millions de stock-options en circulation, 1,1 million de *restricted stock units* et 0,3 million de *performance stock units*.

3.2.2 Droit de vote

Chaque action ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des actionnaires.

3.3 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE STRYKER CORPORATION

3.3.1 Conseil d'administration

A la date du présent document, les membres du conseil d'administration (*board of directors*) de Stryker Corporation sont les suivants :

Nom	Age	Fonction	Première nomination
Kevin A. Lobo	52	Président et directeur général	2012
Allan C. Golston	50	Administrateur indépendant référent	2011
Mary Brainerd	64	Administrateur	2017
Howard E. Cox, Jr.	73	Administrateur, membre du comité d'audit	1974
Srikant M. Datar, Ph.D.	63	Administrateur, membre du comité des rémunérations, membre du comité de gouvernance et des nominations	2009
Roch Doliveux, DVM	60	Administrateur, président du comité des rémunérations, membre du comité de gouvernance et des nominations	2010
Louise L. Francesconi	64	Administrateur, président du comité de gouvernance et des nominations, membre du comité des rémunérations	2006
Andrew K. Silvernail	46	Administrateur, président du comité d'audit	2013
Ronda E. Stryker	63	Administrateur, membre du comité de gouvernance et des nominations	1984

Le conseil d'administration de Stryker Corporation est en charge de diriger et de superviser la gestion de l'activité de la société dans le meilleur intérêt des actionnaires et conformément aux bonnes pratiques de la société. Le conseil supervise l'orientation stratégique et les priorités de Stryker, approuve la nomination de l'équipe dirigeante, assure la gestion des risques et l'évaluation du rendement.

Le conseil a établi que tous les administrateurs actuels autres que M. Lobo sont indépendants aux termes des normes d'inscription du NYSE.

Le conseil comporte trois comités spécialisés: un comité d'audit, un comité des rémunérations et un comité de gouvernance et des nominations.

3.3.2 Dirigeants

A la date du présent document, les informations sur les principaux dirigeants de Stryker Corporation sont données ci-dessous :

Nom	Fonction	Date de première nomination en qualité de dirigeants
Kevin A. Lobo	Président et directeur général	2011
Yin C. Becker	Vice-président, communication et affaires publiques	2016
William E. Berry Jr.	Vice-président, chef de la direction comptable et du contrôle	2014
Glenn S. Boehnlein	Vice-président, directeur financier	2016
Lonny J. Carpenter	Président groupe, Activités commerciales et contrôle qualité	2008
M. Kathryn Fink	Vice-présidente, Responsable des ressources humaines	2016
David K. Floyd	Président groupe, Orthopaedics	2012
Michael D. Hutchinson	Directeur juridique	2013
Graham A. Mclean	Président Asie/Pacifique	2017
Katherine A. Owen	Vice-président, Stratégie et relations investisseurs	2007
Bijoy S.N. Sagar	Vice-président, Responsable de l'information	2014
Timothy J. Scannell	Président groupe, MedSurg and Neurotechnology	2008

Chacun des dirigeants de Stryker Corporation a été nommé par le conseil d'administration pour siéger au poste indiqué jusqu'à la première réunion du conseil d'administration faisant suite à l'assemblée annuelle des actionnaires en 2018 ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé ou jusqu'à sa démission ou son remplacement.

3.4 APERÇU DES ACTIVITES DE STRYKER CORPORATION

L'amélioration des soins de santé est au cœur de l'activité du groupe Stryker. À cette fin, le groupe Stryker travaille étroitement avec ses clients pour développer des produits et des services innovants qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des patients. Les valeurs fondamentales du groupe Stryker guident sa conduite et ses actions et déterminent la façon dont le groupe Stryker remplit sa mission.

Le groupe Stryker est un leader mondial dans le domaine de la technologie médicale avec un chiffre d'affaires net pour l'année 2016 de 11,3 milliards de dollars et un résultat net de 1,6 milliard de dollars. Ses produits comprennent des prothèses articulaires, des implants de traumatologie, des équipements chirurgicaux et systèmes de navigation chirurgicale, des systèmes endoscopiques et de communication, des produits pour la prise en charge des patients, du matériel destiné aux urgences et des produits jetables destinés aux soins intensifs, des dispositifs neurochirurgicaux, neurovasculaires et spinaux; ainsi que d'autres produits utilisés dans différentes spécialisations médicales.

Le groupe Stryker sépare ses activités en trois segments distincts : *Orthopaedics*, *MedSurg* et *Neurotechnology and Spine*.

Orthopaedics

Les produits orthopédiques comprennent principalement des implants utilisés dans le cadre de prothèses de la hanche et du genou, de la traumatologie, et de chirurgies sur les extrémités. Le groupe Stryker propose aux patients et aux médecins des modèles d'implants de pointe et des instruments spécialisés qui rendent plus simples, plus rapides et plus efficaces la chirurgie orthopédique et la guérison. Le groupe Stryker offre aux chirurgiens la technologie et les services nécessaires au fur et à mesure qu'ils développent de nouvelles techniques opératoires. En 2015, le groupe Stryker a reçu l'autorisation de l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (*U.S. Food and Drug Administration*) pour la

commercialisation du robot Mako destiné à la prothèse totale de genou. Cela élargit l'offre de produits Mako destinés jusqu'alors à la prothèse partielle du genou et la prothèse totale de la hanche afin de fournir une solution complète dans le domaine de la chirurgie assistée par robot. Le groupe Stryker a commencé la commercialisation du produit Mako destiné à la prothèse totale de genou en 2017. Le groupe Stryker est l'un des quatre grands concurrents à l'échelle mondiale dans le domaine des prothèses articulaires et des produits traumatologiques ; les trois autres étant Zimmer Biomet Holdings, Inc. (Zimmer), DePuy Synthes (une société de Johnson & Johnson) et Smith & Nephew plc (Smith & Nephew).

Med surg

Les produits du segment MedSurg comprennent les équipements chirurgicaux et les systèmes de navigation chirurgicale (*Instruments*), les systèmes endoscopiques et de communication (*Endoscopy*), le traitement des patients, les équipements médicaux d'urgence et les produits jetables à usage intensif (*Medical*), les dispositifs médicaux retraités et reconditionnés (*Sustainability*) et d'autres produits médicaux utilisés dans une variété de spécialités médicales. Le groupe Stryker est l'un des cinq concurrents mondiaux de premier plan dans la secteur *Instruments*, les quatre autres étant Zimmer, Medtronic plc., Johnson & Johnson et ConMed Linvatec, Inc. (une filiale de CONMED Corporation). L'activité Endoscopie du groupe Stryker rivalise avec Smith & Nephew, ConMed Linvatec, Arthrex, Inc., Karl Storz GmbH & Co., Olympus Optical Co. Ltd. et STERIS plc. Les principaux concurrents de l'activité *Medical* du groupe Stryker sont Hill-Rom Holdings, Inc., Zoll Medical Corporation et Koninklijke Philips N.V.

Neurotechnology and Spine

Les produits des segments *Neurotechnology and Spine* comprennent des dispositifs neurochirurgicaux et neurovasculaires. L'offre de l'activité Neurotechnology proposée par le groupe Stryker comprend des produits utilisés pour des techniques endovasculaires peu invasives, une gamme complète de produits pour les procédures chirurgicales traditionnelles du cerveau et celles à crâne ouvert, des produits orthobiologiques et de biochirurgie, y compris les greffes osseuses synthétiques et les systèmes d'augmentation vertébrale; ainsi que des produits peu invasifs pour le traitement de l'AVC ischémique et hémorragique aigu. L'offre relative à l'implant vertébral du groupe Stryker comprend les systèmes cervicaux, thora-colombaires et intervertébraux utilisés dans les lésions de la colonne vertébrale, la déformation et les thérapies dégénératives. Le groupe Stryker est l'un des cinq principaux concurrents mondiaux dans le segment *Neurotechnology*, les quatre autres étant Medtronic, Johnson & Johnson, Terumo Corporation et Penumbra, Inc. Le groupe Stryker est l'un des cinq principaux concurrents dans le monde pour l'activité *Spine*, les quatre autres étant Medtronic Sofamor Danek, Inc. (une filiale de Medtronic), DePuy Synthes, Nuvasive, Inc. et Globus Medical, Inc.

3.5 SALARIES

Au 31 décembre 2016, le groupe Stryker comptait environ 33 000 salariés à l'échelle mondiale.

3.6 INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES A STRYKER CORPORATION

Les états financiers consolidés de Stryker Corporation au 31 décembre 2016 ont été préparés conformément aux principes comptables US GAAP, généralement reconnus aux Etats-Unis et sont disponibles en anglais sur le site internet de Stryker Corporation à l'adresse suivante : www.stryker.com.

Le rapport du troisième trimestre 2017 a également été établi conformément aux principes comptables US GAAP et est disponible en anglais sur le site internet de Stryker Corporation à l'adresse suivante : www.stryker.com.

4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« Nous attestons que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 novembre 2017 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédent le jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Stryker France MM Holdings SAS et visant les actions et BSAARs de la société Vexim SA. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Stryker France MM Holdings SAS Guillaume Finck Président
--